IPPF

Le choix ouvre sur un monde de possibilités

d'ici 2020, nous voulons que tous les gouvernements agissent pour...

1
Créer d'ici 2015 un nouveau cadre international du développement dans lequel, à titre de priorités **essentielles**, sont inclus la santé et les droits sexuels et reproductifs

2
élargir l'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs en vue de réduire de 50 % l'écart entre les quintiles de richesse supérieur et inférieur d'ici 2020

3
éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles pour parvenir à une égalité des chances de facto aussi bien pour les femmes que pour les hommes d'ici l'année 2020

4
reconnaître les droits sexuels et les droits reproductifs comme étant des **droits de l'homme** d'ici l'année 2020

5
impliquer les jeunes dans toutes les **décisions politiques** qui affectent leur vie

6
offrir des services de santé sexuelle et reproductive **complets** et intégrés au sein de systèmes de santé publics, privés et à but non lucratif d'ici l'année 2020

7
réduire **d'au moins 50 %** les besoins actuels non satisfaits[1] en matière de planification familiale d'ici à 2020

8
rendre l'éducation sexuelle **intégrée** disponible pour tous d'ici à 2020

9
réduire d'ici à 2020 la mortalité maternelle attribuable **à l'avortement à risques** de 75% d'ici l'année 2020

10
allouer **suffisamment** de ressources pour rendre toutes les neuf cibles réalisables d'ici 2020

Avant-propos

L'approche mondiale en matière de développement international et de réduction de la pauvreté s'améliore considérablement. On considère de plus en plus les gens comme des acteurs actifs de leur avenir et il existe un regain d'engagement à la création d'un monde juste, équitable et durable. En 2000, les Nations Unies ont lancé les Objectifs du Millénaire pour le développement qui engageaient tous les pays du monde entier à prendre des mesures de lutte contre la pauvreté. Le monde était d'accord : nous voulons tous vivre dans un monde sans pauvreté, où les gens peuvent réaliser leur potentiel, et où la santé et l'éducation sont garanties.

Nous sommes convaincus que pour qu'elle se concrétise, cette vision passe impérativement par la santé et les droits sexuels et reproductifs. Nous sommes convaincus que ce sera à partir du moment où tout le monde aura accès à la santé sexuelle et reproductive et au bien-être, au droit à l'intégrité physique, et au contrôle de toutes les questions liées à sa sexualité, que le développement durable et l'égalité entre les sexes seront atteints. Des millions de vies ont été sauvées et ont changé grâce à des services de santé reproductive. Dans de nombreuses régions, des lois et des politiques sont en place pour protéger les droits de reproduction et pour empêcher la discrimination contre les femmes et les filles.

Cependant, malgré ces progrès réalisés, il reste encore des défis à surmonter : le financement mondial de la santé et des droits sexuels et reproductifs est en très net recul alors que 222 millions de femmes et de filles dans le monde entier n'ont toujours pas accès aux contraceptifs qu'elles veulent et dont elles ont besoin. Par conséquent, l'IPPF donne la priorité aux actions qui vont dans ce sens et nous invitons les partenaires et sympathisants de la communauté du développement et d'au-delà à se joindre à nous pour qu'ensemble nous œuvrions en vue d'en faire une réalité dans toutes les communautés du monde entier.

Toute une série d'engagements internationaux vont toucher à leur fin dans les années à venir pour être remplacés par de nouveaux. Il s'agit là pour nous d'une occasion sans précédent d'assurer un monde de justice, de choix et de bien-être pour tout le monde, ainsi qu'un développement véritablement durable.

Vision 2020 est notre appel à l'action en dix volets. Pour nous, ce sont là dix étapes vers un monde plus juste.

Tewodros Melesse,
Directeur-Général, IPPF

À propos de Vision 2020

Au cours des dernières décennies, le programme en termes de développement international a profondément changé. Les conférences et sommets historiques des Nations Unies qui ont eu lieu tout au long des années 1990 et au début des années 2000 ont instauré une nouvelle vision du développement comme étant le vecteur d'un monde égal, juste et durable.

Cette évolution en faveur d'une approche vis-à-vis du développement qui est à la fois globale et axée sur les populations se manifeste clairement dans les accords internationaux qui ont fait date, notamment la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de Rio de Janeiro (1992), la Conférence internationale sur la population et le développement qui s'est tenue au Caire (1994) et la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Pékin (1995).

En septembre 2000, les dirigeants mondiaux se sont réunis au siège de l'ONU à New York pour y adopter la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, engageant ainsi la communauté mondiale sur un nouveau plan mondial de réduction de l'extrême pauvreté et fixant une série d'objectifs et de cibles devant être réalisés avant 2015, que l'on a appelés les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les huit OMD ont depuis constitué le cadre international/mondial des politiques et du financement de développement à l'échelon des pays. Ce programme couvrait tout un éventail de questions allant de la réduction de la pauvreté aux droits humains, en passant par l'égalité entre les sexes, et il garantissait l'accès à l'éducation et à la santé. La santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction étaient cependant les grands absents des OMD. L'ajout en 2007 de la cible liée à l'accès universel à la santé de la reproduction d'ici à 2015 n'a fait que remédier en partie à cette omission.

Depuis lors, des millions de vie ont été sauvées grâce aux services de santé sexuelle et reproductive, particulièrement dans les pays à revenus élevés et intermédiaires. De la même manière, dans de nombreuses régions du monde, des lois et des politiques sont désormais en place afin de protéger les droits en matière de reproduction et d'empêcher la discrimination à l'encontre des femmes et des filles. La Stratégie mondiale de l'ONU pour la santé de la femme et de l'enfant et le Sommet de Londres sur la planification familiale de 2012 sont deux initiatives de haut-niveau visant à galvaniser la volonté politique et à réunir des fonds afin de mettre en place des programmes en vue de réduire la mortalité maternelle et d'accélérer l'accès universel à la contraception.

Cependant, depuis la déclaration des OMD, le paysage de la santé et des droits sexuels et reproductifs a évolué. Le financement mondial pour la santé et les droits sexuels et reproductifs a diminué de façon notable et, dans toutes les régions du monde, l'épidémie du VIH/sida se développe et affecte de plus en plus les femmes et les filles. La vague conservatrice montante menace les victoires durement remportées pour les droits sexuels et reproductifs et compromet la sécurité et le bien-être de tous, particulièrement des

jeunes femmes des communautés pauvres. Malgré une attention politique et médiatique accrue, 57 % (867 millions) des femmes en âge de procréer issues des pays en voie de développement ont besoin d'un moyen contraceptif car elles sont sexuellement actives mais ne veulent pas d'enfants dans les deux ans à venir. Sur ces 867 millions de femmes, 645 millions (74 %) utilisent des méthodes modernes de contraception. Les autres, soit 222 millions ou 26 % d'entre elles, n'utilisent aucune méthode, ou une méthode traditionnelle. Mais ce qui importe sans doute plus encore, c'est que jamais le monde n'a connu une génération de jeunes aussi nombreuse que celle d'aujourd'hui.

De même, plusieurs processus ont commencé pour se poursuivre sur plusieurs années : l'examen des OMD du programme de développement de l'après 2015, un examen de vingt ans des progrès réalisés en vue de concrétiser le Programme d'action du Caire, et une discussion sur les Objectifs de développement durable initiée lors de la conférence de Rio +20. Tous auront des implications pour l'avenir du programme mondial de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Il est de la plus haute importance que la promotion des droits sexuels et reproductifs soit inscrite au cœur-même du programme international/global de développement qui succédera aux OMD, et qu'elle détermine les politiques, les priorités et l'allocation des ressources dans le monde entier pour la décennie à venir.

Pourquoi maintenant ?

En cette deuxième décennie du 21e siècle, les sept milliards et plus de personnes qui se partagent la planète sont confrontées à un certain nombre de défis à l'échelle mondiale : des menaces telles que le changement climatique et les inégalités croissantes entre les pays et au sein de ceux-ci persistent aux côtés du programme inachevé de l'élimination de la pauvreté à un moment où la crise financière mondiale a réduit les fonds disponibles pour le développement international.

Tout un éventail d'enjeux démographiques ne cessent de prendre de l'importance, notamment l'augmentation des migrations dans un monde plus globalisé, et, dans certains pays, le vieillissement de la population, alors que la plus vaste génération de jeunes jamais connue a un besoin urgent d'éducation et de possibilités d'emplois et tandis que la pauvreté demeure une réalité pour bien trop de monde encore.

Malgré ces défis, le paysage actuel du développement fournit des opportunités sans précédent pour parvenir à un monde de justice, de choix et de bien-être pour tous. La Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF) envisage un monde dans lequel tous les programmes internationaux œuvrent pour l'éradication de la pauvreté et de la faim de manière à respecter, protéger et satisfaire les droits humains.

A cette fin, nous croyons que :

- Le bien-être des femmes, des hommes et des jeunes, pris individuellement, doit rester au cœur des politiques et des programmes de développement international fondés surl'équité.
- Le développement durable doit reposer sur une solidarité mondiale portée par des principes de justice sociale qui garantissent que les politiques et programmes respectent, protègent et concrétisent les droits humains.
- L'accès universel aux soins de santé sexuelle et reproductive et le droit à l'autonomie et à l'intégrité corporelle sont deux critères nécessaires pour assurer la pleine participation économique, sociale et culturelle de toutes les personnes dans leurs communautés, dans leur pays et dans le monde.
- Promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs, c'est soutenir un programme inclusif qui promeut la qualité de la vie et plaide pour le droit de choisir si et quand avoir des enfants ; le droit pour les individus et les couples de planifier la naissance de leurs enfants et ainsi de pouvoir prendre soin d'eux le mieux possible ; le droit d'exercer sa sexualité sans violence ni coercition ; le droit de rechercher le plaisir en respectant les droits d'autrui ; le droit de protéger la fertilité ; et le droit à l'accès aux techniques modernes de prévention, de diagnostic et de traitement des infections sexuellement transmissibles, de la stérilité et du cancer.

L'IPPF œuvre pour un monde où tous, femmes, hommes et jeunes, ont accès à l'information et aux services de santé sexuelle et reproductive dont ils ont besoin ; un monde dans lequel la sexualité est reconnue comme étant à la fois un aspect naturel et précieux de la vie et un droit inaliénable ; un monde dans lequel les choix sont respectés et dans lequel la stigmatisation et la discrimination n'ont pas lieu d'être. Cette vision doit devenir réalité dans un contexte de développement durable qui s'efforce de répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs besoins.

Afin de faire de cette vision une réalité, nous avons élaboré Vision 2020 pour mieux faire comprendre nos objectifs de plaidoyer et veiller à ce que les droits sexuels et reproductifs soient au cœur d'un programme de développement en mutation rapide. Le cadre de l'après OMD est à l'étude et nous voulons que ce document contribue à son développement. A cette fin, nous appelons les gouvernements à s'engager sur 10 objectifs, chacun d'entre eux soulignant des mesures prioritaires et des recommandations politiques. Nous voulons aussi faire appel à la communauté élargie de la santé et des droits sexuels et reproductifs, y compris : les groupes qui travaillent sur le VIH/sida et les questions relatives aux LGBTI ; les organisations de la société civile qui travaillent sur les questions liées à la réduction de la pauvreté, la durabilité dans le domaine de l'environnement, les jeunes, les droits humains, le handicap ; et enfin le secteur privé, les agences des Nations Unies et d'autres alliés. Nous lançons cet appel afin que tous les précités nous rejoignent en tant que partenaires pour faire campagne pour un engagement des gouvernements sur les points suivants.

1

Créer d'ici 2015 un nouveau cadre international du développement dans lequel, à titre de priorités essentielles, sont inclus la santé et les droits sexuels et reproductifs

L'IPPF appelle les gouvernements à :

- Adopter un processus participatif en vue d'élaborer un nouveau programme de développement international fondé sur les principes de l'égalité entre les sexes, le respect des droits de l'homme et la justice sociale, dans lequel toutes les parties prenantes, y compris les jeunes, peuvent être entendus.
- Élaborer un cadre global fédérateur qui reconnaît les besoins des pays à établir des objectifs et des indicateurs pertinents en ce qui concerne les besoins de leurs citoyens en général, et leurs besoins en matière de SDSR en particulier.
- Établir des mécanismes de redevabilité et de transparence en matière d'attribution des ressources et de résultats qui ont recours à la participation de la société civile.
- Apporter un appui aux organisations de la société civile afin qu'elles aient la capacité de surveiller la mise en œuvre des engagements pris.

2

Augmenter l'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs en vue de réduire de 50 % l'écart entre les quintiles de richesse supérieur et inférieur d'ici 2020

L'IPPF appelle les gouvernements à :

- Investir dans des programmes éducatifs et autres visant à donner aux jeunes femmes et filles les moyens de faire des choix informés et à responsabiliser les prestataires de services.
- Créer un environnement juridique et politique avec des mesures de protection sociale et de justice qui rendent des services de santé sexuelle et reproductive économiquement accessibles aux populations pauvres et marginalisées ; un environnement visant par ailleurs à garantir une réduction rapide et significative de l'écart qui existe aujourd'hui entre les plus pauvres et le quintile des plus riches.
- Améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement, les ressources humaines, techniques et autres ressources, afin de minimiser les ruptures de stock et d'assurer la disponibilité en temps opportun des produits de base, y compris de contraceptifs d'urgence, de la meilleure qualité possible à un coût qui représente un bon rapport qualité-prix dans le contexte de la fourniture de services durables et abordables.
- Soutenir des technologies innovantes, des approches de prestation de services, etc… pour atteindre les jeunes et les pauvres ; soutenir également les organisations de la société civile qui répondent aux besoins des plus vulnérables.

Mauritanie

Jamais le monde n'a connu un aussi grand nombre de jeunes. Ils forment un groupe formidablement varié d'individus dont les circonstances de la vie, y compris les possibilités et les obstacles afin d'améliorer leur vie, varient considérablement d'un pays à l'autre, et même d'une région à l'autre au sein d'un même pays. Beaucoup de jeunes n'ont toujours pas la possibilité d'exercer leur droit fondamental de choisir la vie à laquelle ils attachent de la valeur. Dans beaucoup de sociétés, les filles et les jeunes femmes ont un statut inférieur à celui des hommes, ce qui signifie qu'elles disposent de moins de pouvoir pour déterminer leur propre vie et prendre des décisions concernant leur santé et leur activité sexuelle et reproductive.

Faha voulait finir ses études et trouver du travail mais ses parents ont décidé qu'il lui serait inutile d'aller au bout de ses études, car même les bacheliers sont au chômage. Au lieu de cela, on lui a trouvé un mari. C'était un homme plus âgé qui avait les moyens de payer un bon prix pour la mariée, si bien qu'ils ont été rapidement mariés alors qu'elle n'avait que 13 ans. Deux ans plus tard, elle a eu un enfant. Grâce à l'éducation dispensée par notre Association, l'Association Mauritanienne pour la Promotion de la Famille (AMPF), Faha a appris qu'elle avait droit à la contraception et s'est promise d'attendre trois ans avant d'avoir un autre bébé.

« J'étais triste de quitter l'école… J'aimais y aller pour apprendre et voir mes amis. J'ai eu très peur quand je me suis mariée. Personne, même pas ma mère, ne m'avait parlé de sexe et du fait d'avoir des enfants. »

Éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles pour parvenir à une égalité des chances de facto aussi bien pour les femmes que pour les hommes d'ici l'année 2020

L'IPPF appelle les gouvernements à :

- Autonomiser les femmes sur le plan économique en investissant dans des politiques et programmes qui réduisent les contraintes de temps des femmes et des filles ; augmenter l'accès aux perspectives économiques, combler l'écart de revenus entre les femmes et les hommes et réduire la ségrégation professionnelle ; et veiller au respect du droit des femmes et des filles à la propriété et à l'héritage, y compris le droit à la propriété foncière, le droit d'obtention de prêts bancaires, etc.
- Étendre les opportunités d'éducation à tous, combler les fossés liés au genre à tous les niveaux, y compris celui de l'enseignement supérieur, et adopter une éducation sexuelle intégrée pour éliminer la stigmatisation et la discrimination des femmes et des filles et leur permettre de développer les compétences dont elles ont besoin pour se protéger des abus sexuels, du VIH/sida et autres infections sexuellement transmissibles.
- Réduire toutes les formes de violence contre les femmes et les filles, y compris dans les situations de conflit, par l'adoption et l'application de lois nationales afin de prévenir la violence et de sanctionner les violations ; par l'élimination du mariage forcé des enfants ; par la lutte contre la préférence pour les fils ; et par la promotion de campagnes de sensibilisation du public sur ces questions.
- Respecter, protéger et concrétiser les droits humains de toutes les femmes, notamment leurs droits sexuels et leurs droits reproductifs, sans lesquels leur capacité même à exercer leurs autres droits est compromise. Créer un environnement encourageant l'exercice de ces droits, y compris celui de participer pleinement, et à égalité, avec les hommes à tout processus décisionnel, parlementaire ou autre.

4

Reconnaître les droits sexuels et les droits reproductifs comme étant des droits de l'homme d'ici l'année 2020

L'IPPF appelle les gouvernements à :

- Abroger les lois, politiques et pratiques qui favorisent la stigmatisation et la discrimination d'individus, qu'il s'agisse de femmes, d'hommes et de jeunes, en raison de leur sexe, de leur sexualité, de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.
- Définir des normes pour les services de santé des secteurs public et privé qui garantissent le respect, la protection et la concrétisation des droits du client dans un cadre libre de toute discrimination et stigmatisation fondées sur le sexe, le statut VIH, la sexualité, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.
- Veiller à ce que les prestataires de services reçoivent la formation et le soutien dont ils ont besoin, y compris de la formation sur le terrain, afin de fournir la meilleure qualité de soins possible.
- Soutenir des individus qualifiés, femmes, hommes et jeunes, pour qu'ils plaident la cause des droits sexuels et reproductifs et recruter parmi eux pour servir en tant que Rapporteurs spéciaux et/ou membres d'organes de l'ONU chargés du suivi des traités, du processus d'Examen périodique universel et d'autres mécanismes.
- Assurer la prestation de services de soins de santé adaptés aux jeunes, et renforcer la reconnaissance des enfants et des jeunes en tant que sujets de droits en fonction de leur stade de développement, tel que reconnu dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Chine

Bien souvent, les hommes chinois qui ont des rapports sexuels avec des hommes (HRSM) cachent leurs relations sexuelles en raison de l'attitude négative du public, bien que les rapports sexuels entre hommes ne soient pas illégaux. Il est donc particulièrement difficile de les atteindre pour leur apporter des informations et du soutien.

Notre Association, China Family Planning Association (CFPA), est active dans la promotion de la santé sexuelle chez les HRSM dans trois villes de la province du Gansu. Le projet s'est attaché à créer un environnement de soutien pour les HRSM et à améliorer les pratiques de santé et les comportements sexuels. La communauté des HRSM a participé activement au processus de planification et de mise en œuvre, en insistant sur la notion de « choix » plutôt que de « dépistage ». Le projet s'est articulé autour de décisions éclairées qui ont forgé une base solide de confiance.

Huang est un éducateur pair qui a participé au projet. En tant que musulman, il s'était senti jusque-là très isolé.

« J'ai rencontré mon premier partenaire à l'âge de 16 ans. Nous sommes restés ensemble trois ans. Son père était un professeur d'université et sa mère psychologue. Mais ils ne pouvaient pas accepter sa sexualité. Il s'est suicidé en raison des pressions exercées par sa famille qui faisait tout pour l'éloigner de moi. Je ne m'en suis jamais remis. Je porte toujours le deuil de mon partenaire. C'était vraiment l'amour de ma vie. Mon père est au courant de ma sexualité, mais pas ma mère. C'est quelqu'un de très religieux qui ne peut pas l'accepter.

« Quand j'ai découvert que j'étais gay, je pensais que je n'étais pas normal. C'est en participant au projet, en faisant du travail de proximité et de mise en relation avec d'autres, que j'ai découvert un sens à ma vie. Ça fait du bien de savoir que je ne suis pas seul. »

YSAFE

Les jeunes sont une source inépuisable d'idées, d'énergie et d'optimisme, capables de se défaire de comportements négatifs et de modifier des cycles de discrimination et de pauvreté qui se répètent d'une génération à l'autre. Ils ont le potentiel de construire un monde solidaire et attentif aux besoins d'autrui et aux besoins de la planète.

Le réseau YSAFE (Sensibilisation sexuelle des jeunes en Europe) oriente son action pour donner aux jeunes les moyens de participer à la prise de décisions. En 2012, les membres d'YSAFE ont plaidé en faveur des droits en matière de santé sexuelle et reproductive des jeunes à l'occasion de plusieurs manifestations régionales et internationales. YSAFE était présent à la Commission de la population et du développement à New York qui a porté son attention sur les adolescents et les jeunes et qui s'est conclue par une résolution progressiste par rapport aux années précédentes. Leurs efforts ont permis de souligner l'importance d'une « éducation intégrée sur tous les aspects de la sexualité humaine », d'apprécier que les jeunes ont des droits en matière de reproduction, et qu'il faut qu'ils puissent les exercer en fonction de leurs capacités évolutives. Des membres de l'YSAFE ont assisté à la réunion régionale d'Europe de l'Est et d'Asie centrale avec des organisations de la société civile et des jeunes, ainsi qu'au Forum mondial de la jeunesse de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) que le FNUAP a organisé à Bali. Aux côtés d'autres jeunes militants, les membres d'YSAFE ont fait pression pour que des messages progressistes sur les droits en matière de santé sexuelle et reproductive figurent dans la Déclaration du Forum mondial de la jeunesse de Bali. Les recommandations visées dans la Déclaration font part de la vision de jeunes du monde entier et attestent d'un nouveau consensus qui s'attache à mettre les droits des jeunes au cœur du développement.

5

Impliquer les jeunes dans toutes les décisions politiques qui affectent leur vie

L'IPPF appelle les gouvernements à :

- Multiplier les occasions offertes aux jeunes de participer et de s'exprimer, par exemple au sein de conseils nationaux des jeunes, de forums des jeunes, d'initiatives communautaires, par des prises de position sur Internet et dans le cadre d'autres lieux où ils peuvent faire entendre leur voix au sein de la société civile, et se faire entendre par les politiques et les décideurs.
- Promouvoir les lois, politiques et programmes qui protègent les droits des jeunes, qui reconnaissent la diversité inhérente à cette tranche d'âge, y compris les jeunes ruraux et les jeunes urbains, les jeunes handicapés, etc., et qui leur donnent les moyens de lever les obstacles qui leur bloquent l'accès aux services essentiels.
- Assurer la disponibilité des possibilités d'éducation et d'emploi pour permettre aux jeunes de contribuer efficacement au développement créatif, intellectuel et économique de leurs communautés et de leurs pays.
- Accroître les investissements dans l'éducation, la santé et le bien-être des jeunes de tous les milieux sociaux, politiques et économiques afin de permettre leur participation effective à l'élaboration de l'avenir de leurs communautés, de leurs cultures et de leurs continents.
- Intensifier la lutte contre la pauvreté et les inégalités au moyen de programmes adaptés aux enfants afin de fournir des opportunités pour les jeunes qui permettent leur plein développement et les empêchent d'être propulsés prématurément dans l'âge adulte.

6

Offrir des services de santé sexuelle et reproductive complets et intégrés au sein de systèmes de santé publics, privés et à but non lucratif d'ici l'année 2020

L'IPPF appelle les gouvernements à :

- Fournir la plus grande variété possible de services abordables et intégrés de santé sexuelle et reproductive et de VIH, qui répondent aux critères de qualité les plus élevés possibles, et qui sont mis à la disposition des femmes et des hommes tout au long de leur vie.
- Consolider les systèmes de santé, y compris le personnel de santé, les systèmes de suivi et évaluation et les soins dans la communauté locale, et accroître la capacité des services de soin pour qu'ils atteignent les plus démunis, et particulièrement les jeunes femmes et les filles.
- Fournir des soins de santé maternelle, néonatale et infantile pour tous, y compris des soins obstétricaux d'urgence, des soins prénatals, néonatals et postnatals.
- Veiller à ce que les politiques et programmes de prévention, diagnostic, traitement, soins du VIH/sida, soient dotés de ressources adéquates, répondent aux besoins des populations clefs et, s'il y a lieu, reconnaissent la féminisation de l'épidémie.
- Investir dans les ressources humaines nécessaires pour veiller à la disponibilité et à la grande qualité de l'information, de l'éducation et des services de santé et droits sexuels et reproductifs.
- Créer un environnement favorable dans lequel les secteurs public, à but non lucratif et privé, dans le cadre de partenariats ou non, peuvent accroître l'accès à la gamme la plus étendue possible de services d'information, d'éducation et de soins liés à la santé de la reproduction.
- S'assurer que ceux qui ont du mal à concevoir ont accès aux technologies et services de reproduction nouveaux et existants, qui sont gérés de façon à respecter et protéger les droits.
- Apporter un soutien financier et améliorer la collecte des données pour mieux comprendre, d'une part, les besoins en matière de santé sexuelle et reproductive des hommes, des femmes et, en particulier, des jeunes et, d'autre part, dans quelle mesure leurs droits en la matière sont respectés et protégés.

Swaziland

Notre association, Family Life Association of Swaziland (FLAS) se penche sur un large éventail de questions touchant les femmes vivant avec le VIH. Elle offre à ses clients des services intégrés de VIH et de santé sexuelle et reproductive. C'est en regroupant dans un seul et même endroit tout un ensemble de services non stigmatisants et fondés sur les droits que davantage de vies peuvent être sauvées, en faisant reculer la transmission du VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles et en améliorant la santé maternelle. Ces services doivent être mis à la disposition de tous, hommes et femmes, tout au long de leur vie.

Lungile, une mère vivant avec le VIH, s'est adressée à FLAS pour recevoir des soins prénatals, des services de planification familiale et un traitement anti-rétroviral. « En tant que jeune femme vivant avec le VIH, » dit-elle, « il est gratifiant de pouvoir affirmer que les services intégrés que j'ai reçus de FLAS ont été d'une grande qualité, dépourvus de toute stigmatisation, dispensés de manière conviviale par un personnel bien formé et amical. Les services fournis répondent à un large éventail de besoins pour les femmes vivant avec le VIH. Dans les locaux de FLAS, j'ai pu recevoir des soins prénatals, des services de planification familiale et des soins antirétroviraux (y compris un traitement pour les maladies opportunistes).

« Le fait de participer au programme à FLAS et d'y solliciter des conseils m'a permis de donner naissance à une petite fille qui n'est pas atteinte du VIH. Je tiens à encourager les jeunes femmes, en particulier celles du monde en développement, où il arrive que les ressources soient rares et la stigmatisation répandue, à ne pas tarder à se faire soigner et à obtenir d'autres services de santé. C'est de cette façon qu'ensemble, nous pourrons atteindre l'objectif de zéro nouvelle infection et de zéro décès lié au sida ».

Inde

L'histoire de Sheela représente le sort de milliers de femmes en Inde. Analphabète, frappée par la pauvreté et mariée à un jeune âge, Sheela et ses enfants vivaient au jour le jour sur le maigre salaire de son mari. Dénuée de toutes compétences professionnelles, Sheela a décidé de devenir travailleuse du sexe afin d'apporter un revenu pour sa famille. Elle n'a pas toujours pu exiger des rapports sexuels protégés et c'est comme cela qu'elle a contracté le VIH.

Notre Association, Family Planning Association of India (FPAI) a élargi son champ d'action pour inclure les travailleurs du sexe et leur donner accès à des préservatifs gratuits et à des services de soins de santé pour se faire soigner d'infections sexuellement transmissibles (IST) et d'autres infections opportunistes.
Elle a participé à des ateliers de formation qui lui ont apporté des informations sur la manière de se protéger elle-même et ses clients. Elle a également appris à gérer son infection à VIH en consommant des aliments nutritifs et en menant une vie saine.

Dotée de son nouveau savoir, Sheela est devenue un symbole d'espoir pour les autres travailleuses du sexe.

« La formation que j'ai reçue de FPAI m'a permis de négocier facilement l'utilisation du préservatif avec mes clients et, grâce à cela, je ne suis plus atteinte d'IST. Le contact avec FPAI a complètement changé ma vie. Maintenant, je me sens forte et en bonne santé. »

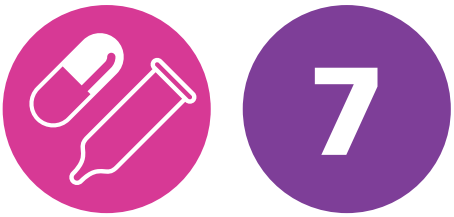

Réduire d'au moins 50 % les besoins actuels non satisfaits[1] en matière de planification familiale d'ici à 2020

L'IPPF appelle les gouvernements à :

- Redoubler d'efforts pour atteindre les plus démunis, notamment les femmes et les jeunes, pour leur apporter des informations, une éducation et des services dans les domaines de la santé et des droits sexuels et reproductifs.
- Créer, d'ici à 2020, un environnement juridique et politique favorable, doté des ressources nécessaires, pour concrétiser l'objectif FP2020 fixé lors du Sommet sur la planification familiale de Londres de 120 millions nouveaux utilisateurs de contraceptifs dans les pays les plus pauvres au monde ; et œuvrer en vue de parvenir à l'accès universel à la contraception dans le reste du monde.
- Travailler en partenariat entre les secteurs et les continents afin de réduire le coût des produits contraceptifs qui répondent à des hautes normes de qualité.
- Lever les obstacles politiques, juridiques, réglementaires et financiers qui empêchent l'accès à l'éventail complet d'informations et d'interventions concernant la santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'à des services qui respectent et protègent les droits humains.
- Soutenir les organisations de la société civile et autres parties prenantes pour lever les obstacles auxquels elles sont confrontées lorsqu'elles cherchent à sensibiliser les gens à la contraception et à leurs droits de l'exiger.

1 On estime le besoin actuel non satisfait de contraception moderne à 222 millions de femmes en date de juin 2012.

8

Rendre l'éducation sexuelle intégrée disponible pour tous d'ici à 2020

L'IPPF appelle les gouvernements à :

- Intégrer au cursus scolaire obligatoire une éducation sexuelle intégrée sensible aux contextes culturels ; qui reconnaît, là où elle existe, la sexualisation significative de l'espace public, du discours social et du discours médiatique et qui offre une information exacte et respectueuse du droit de tous à l'information et à l'éducation à la santé sexuelle et reproductive.
- Former les enseignants et autres éducateurs et pédagogues afin qu'ils disposent des faits scientifiques et puissent aborder avec aisance les questions de sexualité avec leurs élèves et engager les parents dans un dialogue sur les bénéfices qu'il y a à promouvoir les connaissances et compétences des jeunes dans ce domaine.
- Remettre aux jeunes des éléments qui sont informatifs, accessibles et précis (dans des cadres pédagogiques formels et informels) en utilisant toute une variété de supports pour leur permettre de faire des choix éclairés et libres en ce qui concerne leur santé et leurs droits sexuels et reproductifs, et qui s'efforcent de prévenir les agressions sexuelles et la violence chez les jeunes et les enfants.
- Impliquer les hommes et les garçons dans des programmes qui tiennent compte de la dimension de genre, qui promeuvent la santé et les droits sexuels et reproductifs et qui ont le potentiel de transformer des relations de pouvoir inégales entre les sexes.

Argentine

Des services adaptés aux jeunes aident à responsabiliser et informer les jeunes de prendre en charge leur santé sexuelle et à se prévenir du risque d'avortement non médicalisé et de grossesse non désirée. Notre association, la Fundación para la Salud del Adolescente (FUSA), est un prestataire de services de santé reproductive de premier ordre en Amérique latine. Près de 15 000 adolescents s'adressent à elle tous les ans, et environ 75 % d'entre eux sont des jeunes femmes.

Valeria en fait justement partie. Elle n'a jamais reçu d'éducation sexuelle à l'école et ses parents ne lui ont jamais parlé de sexe, mais elle se doutait qu'elle pouvait être enceinte dès la première fois qu'elle n'a pas eu ses règles. Valeria n'était pas prête à devenir mère. Elle s'est adressée à FUSA et la femme médecin qui l'a examinée a discuté avec elle des options à sa disposition pour faire face à une grossesse non désirée. La femme médecin lui a expliqué que bien qu'il existe des méthodes sûres pour mettre fin à une grossesse, l'avortement est interdit en Argentine compte tenu des circonstances de Valeria. Elle lui a conseillé les différentes procédures possibles et les risques associés, et lui a apporté des services de santé de suivi.

La médecin s'est assurée que Valeria comprenait bien que la décision lui revenait entièrement. FUSA s'engageait à lui apporter son soutien, quel que fût son choix. Valeria est revenue quelques jours plus tard après avoir pris en toute sécurité des médicaments pour mettre un terme à sa grossesse. Elle a pris rendez-vous pour subir un examen gynécologique et après avoir reçu des conseils en matière de planification familiale, elle a pris les préservatifs qui lui étaient proposés pour plus tard. Elle a quitté la clinique en se sentant autonomisée, se sachant capable de prendre des décisions éclairées au sujet de son corps et de sa vie et qu'elle avait droit à des informations et des services confidentiels.

Réduire d'ici à 2020 la mortalité maternelle attribuable à l'avortement à risques de 75 %

L'IPPF appelle les gouvernements à :

- Veiller à ce que les moyens contraceptifs soient largement disponibles afin d'éviter les grossesses non désirées et à réduire l'incidence des avortements répétés.
- Soutenir le droit des femmes à l'avortement en levant les obstacles juridiques et politiques à la fourniture de services d'avortement sans risques.
- Prendre des mesures juridiques et politiques pour réduire la stigmatisation associée à l'avortement, y compris par la formation des prestataires de santé et autres professionnels clefs.
- Assurer l'élimination des obstacles pour permettre aux femmes d'accéder à des services d'avortement sans risques à un stade aussi précoce que possible dans leur grossesse.
- Établir des règlements qui imposent une obligation de renvoi en cas d'objection de conscience.
- Former les prestataires de services à l'avortement sans risques, notamment à l'avortement médicalisé.

10

Allouer suffisamment de ressources pour rendre toutes les neuf cibles réalisables d'ici 2020

L'IPPF appelle les gouvernements à :

- Identifier, à partir de sources nationales et internationales, et investir 8,1 milliards US$ par an pour répondre à tout besoin de méthodes modernes de contraception. Ce montant nécessite un investissement supplémentaire de 4,1 milliards US$ par an en plus des dépenses courantes de 4 milliards US$ par an. Cet investissement supplémentaire annuel de 4,1 milliards US$ permettrait d'économiser environ 5,7 milliards US$ par an en coûts de services de santé maternelle et néonatale.
- Créer des systèmes de financement innovants qui reconnaissent le rôle de la société civile, et permettent de toucher les plus marginalisés avec des programmes de grande qualité.

La Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF) est un prestataire de services d'envergure mondiale et l'un des plus ardents défenseurs de la santé et des droits sexuels et reproductifs pour tous. Nous sommes un mouvement mondial d'organisations nationales travaillant avec et pour les communautés et les particuliers.

L'IPPF œuvre pour bâtir un monde où, partout, les femmes, les hommes et les jeunes disposent de leur corps et par conséquent de leur destin. Un monde où ils sont libres de choisir de devenir parents ou non, libres de décider combien d'enfants ils auront et quand, libres de pratiquer une vie sexuelle saine sans crainte de grossesses non désirées et d'infections sexuellement transmissibles, notamment du VIH. Un monde où le genre ou la sexualité ne sont plus une source d'inégalité ou de stigmatisation. Rien ne nous fera reculer pour faire tout notre possible en vue de protéger ces droits et ces choix importants pour les générations actuelles et futures.

1 IPPF/Chloe Hall/Bulgarie
2 IPPF/Chloe Hall/Éthiopie
8 IPPF/Peter Caton/Inde
10 IPPF/Chloe Hall/Bolivie
11 IPPF/Chloe Hall/Syrie
13 IPPF/Chloe Hall/Indonésie

Les droits à la santé sexuelle et reproductive pour tous

Si vous souhaitez soutenir le travail de l'IPPF ou l'une de nos organisations nationales affiliées en apportant une contribution financière, veuillez consulter notre site web www.ippf.org ou contactez le Bureau central de l'IPPF à Londres, au Royaume-Uni

Publication en avril 2013 par la Fédération internationale pour la planification familiale

4 Newhams Row, Londres SE1 3UZ,
Royaume-Uni

Tél. +44 (0)20 7939 8200
Fax +44 (0)20 7939 8300

web www.ippf.org/vision2020
email info@ippf.org

Œuvre de bienfaisance britannique enregistrée sous le n° 229476